

Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



Joyeux Noël !



Edito

Staviacoises, Staviacois,

Nous sommes depuis plusieurs années dans une période critique concernant notre planète. D'abord la pandémie qui, durant 2 ans, a fait beaucoup de morts et a laissé de profondes blessures chez certaines personnes qui sont toujours là. Mais cette épreuve a mis en lumière les possibilités de laisser notre planète respirer un peu. Certaines grandes villes, envahies par le brouillard industriel, voyaient le soleil beaucoup plus souvent et nos émissions de gaz toxiques avaient drastiquement diminué.

Aujourd'hui, nous avons déjà repris nos mauvaises habitudes et nous redoublons d'intensité dans nos prélèvements de ressources naturelles et nos rejets de gaz dans l'atmosphère.

Une crise énergétique majeure, due à une guerre très proche de chez nous, oblige, par le biais de recommandations, la population et les entreprises à réduire leur consommation d'énergie.

Les vendeurs de ressources doublent voire triplent leur prix, mais encore une fois ne cherchent pas des solutions pour vraiment faire perdurer ces économies qui aideraient notre planète à se reconstituer. Le solaire peine à prendre sa place et l'éolien balbutie dans nos contrées. Au lieu de cela, nous cherchons à construire de nouveaux barrages, à relancer des centrales nucléaires et rouvrir des centrales à charbon. La planète nous donne des chances de réfléchir, mais nous faisons la sourde oreille.

Malgré la morosité de la conjoncture, je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de Noël et une bonne année 2023.

Yves Blanc, conseiller communal

POINTS FORTS

- Présentation des Secteurs :
- des écoles
 - de l'accueil extrascolaire
 - de la crèche



Une administration communale à votre service

L'Administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à **Estavayer-le-Lac**
Rue de l'Hôtel de Ville 11
Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service du territoire ;
- Service des bâtiments ;
- Secrétariat des écoles.

Horaires de l'Administration :

Lundi: 8h30 à 11h30 et
14h à 16h30
 Mardi: 8h30 à 11h30
 Mercredi: 8h30 à 11h30 et
14h à 16h30
 Jeudi: 8h30 à 11h30 et
14h à 16h30 (18h accueil)
 Vendredi: 8h30 à 11h30
En dehors de ces horaires, merci de prendre rendez-vous !

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés au public (guichet et téléphone) entre Noël et Nouvel An, soit du vendredi 23 décembre à 11h30 au mardi 3 janvier à 8h30.

Numéro de téléphone principal de l'Administration communale :
026 664 80 00
 Adresse électronique :
commune@estavayer.ch
 Les coordonnées détaillées de chaque Service et Secteur sont disponibles sur notre site Internet :
www.estavayer.ch

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée, dans d'autres bâtiments: Défense incendie, Service des eaux et du domaine public, Crèche, Musée, Sport, Jeunesse, Estasympa, Accueil extrascolaire, etc.

Conseil des seniors

LE BILLET DE LA PRESIDENTE

Voilà neuf mois déjà que le Conseil des aînés a été créé par la Commune. Il est donc grand temps de présenter à la population ce nouvel organe consacré au bien-être des aînés ! Notre Conseil est composé de dix membres résidant dans la Commune d'Estavayer (cinq dames et cinq messieurs âgés de 64 ans et plus). L'existence de ce Conseil découle de la loi fribourgeoise de 2016 sur les seniors (LSen) qui pose les principes d'une politique forte en faveur des seniors. Notre Conseil a ainsi pour tâche de veiller à la bonne application de cette loi.



De quoi s'agit-il exactement ?

Dans les grandes lignes, il s'agit de veiller à ce que :

- les seniors soient bien intégrés dans la société
- leurs besoins soient identifiés et pris en compte
- leurs compétences soient reconnues (en effet, nous les « anciens » ne devons pas être considérés seulement comme une « charge » pour la société, mais comme un possible « enrichissement » pour les jeunes générations !)

Enfin, le dernier objectif majeur est de veiller au maintien de l'autonomie des aînés.

C'est sur ce vaste programme que le Conseil des seniors a commencé de travailler. Après un état des lieux des diverses offres qui existent dans la Commune pour les seniors, nous nous sommes réunis de nombreuses fois en sous-groupes afin de travailler très précisément sur trois thèmes importants :

- les problèmes de mobilité dans l'espace public
- les questions de santé, de logement et de maintien à domicile
- l'offre de loisirs et d'activités

Nous allons bien sûr nous intéresser également à la question brûlante de l'information et de ses modalités car certains seniors nous ont alertés sur le fait qu'ils ne savent pas toujours « où » ni « comment » trouver les propositions d'activités qui leur sont destinées.

Outre nos réunions internes de travail (en sous-groupes et en plénières), nous rencontrons trimestriellement trois représentants de la Commune, M^{me} Delphine Rapin, cheffe du Secteur animation socioculturelle et intégration, ainsi que MM. Yves Blanc et Jean-Claude Votta, conseillers communaux, afin de les informer de l'avancement de nos dossiers, leur faire part de nos demandes et trouver ensemble des solutions aux problèmes rencontrés. Selon les thèmes abordés, nous sollicitons également des consultants externes. Si certains dossiers sont encore au niveau des réflexions et des consultations avec la Commune, dans le domaine des loisirs, nous avons déjà quelques actions concrètes à notre actif (réf. « Table de bistrot » en page 17 de ce journal).

Je conclurai en soulignant que notre tout nouveau Conseil est au service et à l'écoute des seniors de notre Commune et qu'il s'engage avec enthousiasme dans cette tâche. Vous les seniors, n'hésitez donc pas à nous faire part de vos remarques, de vos envies et de vos suggestions.

Françoise Revaz, présidente du Conseil des seniors



Ressources humaines

SECTEUR DEFENSE INCENDIE

REORGANISATION

Les pompiers, comme vous l'avez sûrement déjà lu ou entendu, vivent une période de changement. En effet, ils se régionalisent et se réunissent dans un nouveau bataillon de district placé sous l'égide de l'Association des communes pour l'organisation et la gestion de la défense incendie et des secours du district de la Broye (ADIS-Broye).

De ce fait, deux de nos collaborateurs, MM. Patrick Michel (Major commandant du CSPI-CR de la Broye) et Eric Givel (Capitaine mécanicien et responsable du matériel) ne seront plus des employés communaux. Ils auront des places de choix au sein de ce nouveau bataillon, avec respectivement, les postes de commandant pour M. Patrick Michel et de chef d'exploitation pour M. Eric Givel. Nous les remercions chaleureusement pour toutes ces années à travailler ensemble et nous nous réjouissons de pouvoir continuer à compter sur eux comme représentants des forces de la défense incendie régionale.



DELEGUEE AU COMMERCE LOCAL

BON VENT !

Après avoir passé deux années à promouvoir le commerce local et à créer des liens entre la Commune et les acteurs économiques locaux, M^{me} Yaëlle Heubi arrivera au terme de son contrat le 31 décembre 2022.



Elle a su faire profiter la Commune de sa créativité, de sa vision fédératrice et nous la remercions chaleureusement pour tout le travail accompli, son engagement sans faille et son entrain dans la mise en route de nombreux projets.

Dès le 1^{er} janvier 2023, son poste évoluera en déléguée au commerce local et au développement durable. La nouvelle collaboratrice sera présentée dans le prochain journal.

Nous souhaitons bon vent à Yaëlle et beaucoup de succès dans son futur professionnel.

DEMEMAGEMENT DE L'OFFICE DU TOURISME

Des travaux de rénovation ont commencé au rez-de-chaussée de l'immeuble des Bastians 1 afin de pouvoir accueillir l'Office du tourisme à la fin de cette année. Ce nouvel emplacement lui permettra de promouvoir la destination touristique d'Estavayer-le-Lac/Payerne et région dans des conditions optimales et à son image.

L'Office du tourisme souhaite créer un espace d'accueil attrayant, interactif et immersif qui sera composé d'un guichet d'accueil, d'un espace pour les groupes, de plusieurs dispositifs de promotion touristique ainsi que d'un lieu de promotion et de vente de produits liés au tourisme et à la région. Son objectif est de démontrer l'attachement et l'intérêt de la région pour le tourisme et de contribuer à lui donner une première image très attrayante. De par son accessibilité et son positionnement, ce nouvel accueil touristique sera une porte d'entrée unique et immanquable pour les visiteurs de la région. Le personnel administratif restera pour l'instant dans les locaux actuels de l'Office du tourisme jusqu'à la fin du bail (fin 2025).

DEMEMAGEMENT DU SERVICE DES BATIMENTS

Le Secteur des bâtiments initialement rattaché au Service de l'édilité est devenu un Service autonome dès le 1^{er} juillet 2022.

Depuis le 1^{er} octobre 2022, les bureaux se trouvent à l'Administration communale, Rue de l'Hôtel de Ville 11

Les coordonnées sont les suivantes :

- Numéro de téléphone : 026 664 80 98
- Adresse mail : batiments@estavayer.ch ou commune@estavayer.ch

Vos demandes seront traitées dans les meilleurs délais. Toute l'équipe se tient à votre disposition.



Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Les séances sont publiques.

Il est composé de 60 membres élus pour 5 ans par la population. Il se réunit 5 à 7 fois par année.

Séance du 14 septembre 2022

Cette séance a eu lieu à la salle polyvalente de Murist sous la présidence de M. Cyrille Gassmann, 57 conseillers-ères étaient présent-e-s.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 25 mai 2022 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Pris acte du rapport du Conseil communal au sujet du postulat n° 02 de M^{me} Anne Meyer Loetscher intitulé « Assurer l'accès à la médecine de famille ».
4. Octroyé une autorisation de dépense de CHF 200'000.00 pour la prolongation et l'évolution du poste de délégué-e au commerce local par 55 oui et 2 abstentions.
5. Octroyé un crédit-cadre de CHF 400'000.00 TTC pour des travaux non planifiables dans les bâtiments communaux jusqu'à fin 2026 par 49 oui, 3 non et 5 abstentions.
6. Divers.

Séance du 17 novembre 2022

Cette séance a eu lieu à la salle de la Prillaz sous la présidence de M. Cyrille Gassmann, 57 conseillers-ères étaient présent-e-s.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 13 septembre 2022 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Refusé la création d'une Commission spéciale du Conseil général de la mobilité composée de sept membres (un par groupe constitué) par 56 non et 1 oui.
4. Election des membres à la Commission de la mobilité : point devenu caduc suite à la décision du point précédent.
5. Adopté les statuts de l'Association des communes pour l'organisation de la gestion de la défense incendie et des secours du district de la Broye (ADIS-Broye) à l'unanimité.
6. Octroyé un crédit de travaux de CHF 334'000.00 TTC pour la rénovation de la toiture de l'école de Montbrelloz et la pose de panneaux photovoltaïques à l'unanimité.
7. Octroyé un crédit de travaux de CHF 4'045'000.00 TTC pour l'agrandissement de l'école primaire des Quatre Vents à Rueyres-les-Prés par 52 oui, 1 non et 4 abstentions.
8. Octroyé un crédit de CHF 706'000.00 TTC pour la mise en exploitation, à l'horaire 2024, d'un transport public urbain et des infrastructures y relatives par 39 oui et 17 non (un conseiller général récusé).
9. Divers.

Les prochaines séances auront lieu le mercredi 15 février 2023 et le mardi 28 mars 2023.

Les séances sont ouvertes au public.



Nous vous informons que tous les procès-verbaux du Conseil général sont disponibles sur notre site Internet. Vous pouvez aussi scanner le QR code ci-contre pour un accès direct.
Bonne lecture !

Afin de faire connaissance avec tous les membres du Conseil général, une présentation de 4 personnes selon tournus est faite lors de chaque numéro.



ARIANE BAUDOIS-PLANCHEREL Groupe Vernay

Née à Fribourg en 1977, je suis mariée et maman de 3 enfants de 15, 13 et 9 ans. J'ai grandi à Forel et je suis revenue m'y installer en 2011. Ingénieure HES en chimie, je travaille depuis 5 ans à l'Orif de Pomy comme formatrice dans le laboratoire de la section chimie. J'aime passer mon temps libre au bord des terrains de foot et de skater ou à faire des sorties en famille.

Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?

Estavayer est une agréable Commune née de la fusion entre de charmants villages et une petite ville médiévale, entre lac et campagne. De nombreuses manifestations et activités destinées à tous animent la vie de la cité.

Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?

Je souhaite que la Commune se développe de manière harmonieuse dans ses différents projets afin que les habitants, anciens et nouveaux venus, se sentent intégrés et écoutés.

TOM BISE Parti libéral radical (PLR)

Né en 1994 à Estavayer-le-Lac dans une famille de 3 enfants. Je termine actuellement mon master en économie politique. Durant mon temps libre, je pratique du ski nautique, de la voile, du skater-hockey et du ski alpin.

Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?

La Commune d'Estavayer est un lieu chaleureux en Suisse romande où se mêlent une ville médiévale et des villages. De nombreux événements et activités sont organisés durant l'année. Ce Chef-lieu du District de la Broye est, à mon goût, un endroit agréable pour y vivre.

Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?

Mon souhait est de pouvoir encore décrire la Commune d'Estavayer comme un bon lieu de vie à l'horizon 2030. Pour cela, nous nous devons d'être responsables de nos choix politiques. Il est important d'être visionnaire et de discerner clairement les attentes des uns et des autres. J'aimerais voir le centre sportif et les rives du lac se développer.



ALEXANDRE REY Groupe Indépendant

Né à Estavayer-le-Lac en 1975, j'ai passé les 7 premières années de mon enfance dans la cité staviacoise avant de déménager avec mes parents à Châbles. En 2010, je m'installe à Font avec Virginie. Nous sommes aujourd'hui parents de jumeaux. Ingénieur en génie civil, je travaille dans une grande société de construction fribourgeoise, comme chef du département technique. J'ai débuté en politique sur un coup de tête, durant la campagne pour la fusion entre Font et Estavayer-le-Lac. Par la suite, j'ai siégé 1 an au Conseil communal de Font, puis j'ai été élu au Conseil général de notre Commune où j'y siége depuis 11 ans.

Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?

C'est une Commune charmante où il fait bon vivre, avec une vue magnifique sur le lac Neuchâtel, la chaîne du Jura et les Alpes. En été, au bord du lac, tu as l'impression d'être en vacances.

Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?

Je souhaite que l'on concrétise les projets qui sont actuellement bloqués par les procédures administratives trop contraignantes, notamment la traversée du village de Font.



NOE ZANONE Groupe Le Centre

Né à Estavayer-le-Lac il y a 35 ans, je suis marié à Justine et papa de 2 petits garçons. Mes parents ayant eu un garage à Estavayer, j'ai grandi au milieu des vélos et des vélomoteurs. Automaticien de formation, je travaille actuellement comme responsable d'équipe dans le milieu de l'électrotechnique au CFF. La pratique de différents sports, les sorties en famille sur le lac ou en montagne et les nombreuses manifestations locales occupent une grande partie de mes loisirs.

Comment présenteriez-vous Estavayer à une personne qui ne connaît pas la Commune ?

Estavayer c'est le contraste d'une Commune hyperactive où se succèdent manifestations, marchés, concerts, etc., et une région où chacun peut se ressourcer dans la nature.

Une vision, une idée ou un vœu à réaliser dans la Commune d'ici 2030 ?

En 2030, nous aurons inauguré avec succès la nouvelle zone sportive. La piscine, la patinoire, les terrains de foot, la piste d'athlétisme et les résultats de nos sportifs seront une fierté pour notre région. Le lac et ses rives seront un espace de détente et de loisirs pour tous grâce à un aménagement réussi.





PRESENTATION DU SECRETARIAT DES ECOLES

De g. à dr : Christophe Lambert, Nathalie Chatton Bourqui, Marie-Claude Moret, Evelyne Rouvenaz



Le Secrétariat des écoles se compose de deux secrétaires à 50%, M^{mes} Evelyne Rouvenaz et Marie-Claude Moret. Elles effectuent les tâches communales en lien avec les écoles enfantines et primaires et apportent également un soutien administratif aux Secteurs de l'accueil extrascolaire, de la petite enfance et des sports, ainsi que dans une moindre mesure, à celui de la cohésion sociale. M^{mes} Rouvenaz et Moret collaborent également étroitement avec la Direction des écoles, soit avec M. Christophe Lambert, directeur et M^{me} Nathalie Chatton Bourqui, son adjointe.

FICHE D'IDENTITE DU SECRETARIAT :

Adresse : Bureau à l'Administration communale,
Rue de l'Hôtel de Ville 11

Dicastère : Formation, Sports et Cohésion sociale

Conseiller communal : M. Yves Blanc

Composition du personnel : M. Lionel Conus, chef de Service
M^{me} Evelyne Rouvenaz, secrétaire
M^{me} Marie-Claude Moret, secrétaire

Plus en détail, le Secrétariat des écoles s'occupe de l'établissement scolaire Estavayer-Sévaz qui se compose de trois zones, soit :

- La zone 1 qui regroupe les élèves d'Estavayer-le-Lac et de Font (550 élèves)
- La zone 2 qui regroupe les élèves de Vernay et de Bussy-Morens-Rueyres et Sévaz (257 élèves)
- La zone 3 qui regroupe les élèves de Murist et de Vuissens (149 élèves)

Les tâches du Secrétariat des écoles sont très variées et comprennent entre autres les relations avec les parents, les réservations de salles communales durant les heures d'école ou situées dans les bâtiments scolaires, l'organisation de diverses activités scolaires et extrascolaires en collaboration avec le Secteur des sports et diverses sociétés (camps de ski, sports-loisirs, école des petits vélos, etc.), la gestion des effectifs des élèves, la commande et la fourniture du matériel scolaire, la prise de procès-verbaux de diverses Commissions en relation avec le Dicastère, l'organisation des contrôles dentaires et de la médecine scolaire, la mise à jour du logiciel communal dédié aux écoles, la transmission de divers documents aux parents ou aux enseignants via l'application Klapp, les transports scolaires, le budget communal relatif aux écoles, la gestion générale des courriers, e-mails et téléphones, ainsi que la préparation des séances hebdomadaires du Conseil communal concernant le Dicastère. Le Secrétariat collabore avec d'autres Services communaux, plus particulièrement ceux de la police, des bâtiments, de l'accueil (contrôle des habitants) et du secrétariat général.

Maison Griset

3 classes
1 salle de rythmique

Motte-Châtel

4 classes
1 salle de rythmique
1 accueil extrascolaire

Sacré-Cœur / Nouveau bâtiment

12 classes
2 classes ACT et 1 classe de soutien

La route d'Yverdon

6 classes
1 salle d'AC

Font

2 classes

Montbrelloz

4 classes
1 classe ACT

Rueyres-les-Prés

10 classes
1 classe ACT et 1 accueil extrascolaire

Murist

8 classes
1 salle AC
1 accueil extrascolaire

CREER UN REFUGE A INSECTES

La classe de 6HV de l'école de Murist a eu la chance de participer le lundi 30 mai 2022 à une journée « solaire » au Camping de la Nouvelle Plage d'Estavayer-le-Lac. L'entreprise Camping Lodge AG, qui en a repris les commandes, met particulièrement l'accent sur la durabilité. C'est ainsi qu'un bourdonnement d'enfants joyeux et actifs s'est fait entendre autour d'un projet commun: créer un refuge à insectes.

Les enfants ont été accompagnés durant cette expérience par des personnes avec un grand cœur et une énergie connectée à la nature.

Tout a commencé par une présentation du projet par la responsable chargée de développement durable, M^{me} Rebekka Zingg. Les deux animateurs, Cédric et Sonja ont ensuite demandé à chaque enfant de nommer leur insecte préféré et celui qu'il déteste. Après ce moment de partage, les dix-sept ouistitis sont partis à la recherche d'éléments de la nature dans divers endroits (benne des déchets compostables, Grande Cariçaie, forêt, etc.). Durant cette chasse, une équipe de six élèves est tombée sur un serpent qui s'est avéré être une couleuvre. Une belle découverte qui a entraîné diverses réactions.

Le groupe qui est resté sur la place de l'hôtel à insectes a tressé des tiges de bambou. Ils ont pu observer divers insectes et bizarrement, en peu de temps, une multitude de petites bêtes sont apparues comme par enchantement. Le regard n'était sans doute pas assez attentif jusque-là.

Les animateurs avaient apporté des livres et des fiches didactiques afin que chaque enfant puisse trouver le nom des petites bestioles. Des moments d'apprentissages riches dans l'instant présent. Les enfants ont créé la structure de deux mètres de haut grâce à la bienveillance et l'équipement de Marcel. Les apprentis bricoleurs ont adoré visser et clouer les éléments de la structure. L'hôtel terminé, il fallut semer des petites graines de fleurs pour attirer les hôtes.

Pour clore cette superbe journée, tous se sont rassemblés en cercle sous un grand arbre à l'ombre, où chacun a pu dire un mot à l'ensemble du groupe. Beaucoup de bienveillance en est ressortie. Tout le monde est enfin parti en mimant le déplacement de son insecte favori, avec évidemment des rires et de larges sourires.

Les élèves de Murist adressent un GRAND MERCI à toutes les personnes qui leur ont permis de participer à cette action.

Nadja Huguet,
Enseignante 6HV Murist



VISITE GUIDÉE GRATUITE

ELECTROBROC AVEC SES PETITS-ENFANTS



Convaincu de l'importance de la politique cantonale en faveur des personnes âgées « Senior+ », Electrobroc souhaite encourager les échanges et activités intergénérationnelles dans le cadre de ses visites guidées sur le thème de l'énergie.

Electrobroc offre une visite guidée gratuite de 90 minutes destinée aux seniors de la Commune accompagnés de leurs petits-enfants dès 6 ans, chaque mercredi à 14h30.

La Commune étant également sensible à ces questions intergénérationnelles, tout comme d'énergie, soutient cette initiative et propose de rassembler les inscriptions et de réserver.

Elle récolte vos inscriptions pour des visites les 18 et 25 janvier 2023 par téléphone au 026 664 80 12 ou par mail à secretariatgeneral@estavayer.ch.

Le déplacement est à effectuer par vos propres moyens. Pensez au covoiturage ou aux transports publics. Toute personne souhaitant s'organiser elle-même ne doit pas hésiter car Electrobroc est ouvert toute l'année.



PRESENTATION DU SECTEUR DE LA CRÈCHE COMMUNALE

par M^{me} Céline Fasel, cheffe de Secteur

La crèche communale «Les Canetons» peut accueillir simultanément 38 enfants : 10 à la nurserie, 10 chez les trotteurs et 18 chez les grands. Le nombre d'enfants que la structure peut recevoir fait partie de l'autorisation d'exploiter délivrée à la direction par le Service de l'enfance et de la jeunesse du Canton de Fribourg (SEJ), en fonction de la grandeur des locaux et du nombre d'éducateurs présents.

Chaque groupe a des locaux spécifiques et des installations appropriées aux besoins liés à l'âge des enfants qu'ils accueillent. La répartition est faite de la manière suivante :

1. La nurserie pour les enfants de 3 à 18-24 mois
2. Les trotteurs pour les enfants de 18 à 24-30 mois
3. Les grands de 2 à 4 ans

Pour occuper ces 38 places, ce sont en moyenne 92 enfants par année qui sont inscrits, pris en charge par une équipe pluridisciplinaire de 19 personnes à temps plein ou à temps partiel.

Crèche Les Canetons

Céline Fasel, directrice de la Crèche
Rue de Forel 4, 1470 Estavayer-le-Lac
026 664 89 65 (pour les inscriptions)



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

M^{mes} Céline Fasel, directrice de la crèche;
Isabelle Beck, suppléante à la direction et éducatrice de l'enfance;
Marina Nicolet, éducatrice de l'enfance;
Priscilla Bise, éducatrice de l'enfance;
Jessica Haf, assistante socio-éducative;
Brigitte Volery, assistante éducatrice;
Alizé Perritaz, assistante socio-éducative;
Laetitia Plancherel, auxiliaire de crèche;
Chantal Losey-Delley, auxiliaire de crèche;
Mélinda Guillod, auxiliaire de crèche;
Dévote Kälin, auxiliaire de crèche;
Fabienne Hostettler, auxiliaire de crèche;
Aurélie Bally, auxiliaire de crèche;
Sylvie Schiumarini, auxiliaire de crèche.

De plus, nous pouvons compter sur une équipe de remplaçantes constituée de 3 personnes :
Corinne Fasel, auxiliaire de crèche;
Nicole Collomb, auxiliaire de crèche;
Ghizlane Frouchane, auxiliaire de crèche.

Toutes ces personnes veillent au bien-être des enfants en leur apportant une sécurité physique, émotionnelle et affective.

Notre crèche est également une institution formatrice. Elle compte parmi son équipe :

- une éducatrice de l'enfance en formation : M^{me} Mélinda Guillod ;
- trois apprenti-e-s assistant-e-s socio-éducatif-ve-s :
M^{me} Lucile Moullet et MM. Thoma Gendre et Luca Andrade ;
- deux stagiaires assistant-e-s socio-éducatif-ve-s d'une année :
M. Marius Annen et M^{me} Agnessa Bajramaj.

Pour assurer le suivi des personnes en formation, nous pouvons compter sur la participation active et bienveillante de M^{mes} Isabelle Beck, Marina Nicolet, Alizé Perritaz et Brigitte Volery, qui accompagnent de près dans la pratique quotidienne leurs collègues de travail en formation ainsi que les apprenant-e-s et les stagiaires et qui transmettent leur savoir-faire avec générosité.

En plus de la prise en charge des enfants, l'équipe éducative assume des tâches administratives, pratiques et organisationnelles. Ainsi, nos collaboratrices et collaborateurs participent activement aux tâches ménagères et de nettoyage, soutenu-e-s par une entreprise de conciergerie qui intervient tous les soirs dans les locaux.

MISSION ET BUT

La crèche a pour mission d'assurer la prise en charge des enfants selon un projet pédagogique créé par l'équipe éducative, en respectant des normes de qualité et de sécurité bien définies, établies et contrôlées par le SEJ du Canton de Fribourg.

Nous collaborons étroitement avec la Fédération des crèches et garderies fribourgeoises ainsi qu'avec l'Association fribourgeoise des directrices et responsables d'institutions de la petite enfance (AFDRIPE) pour garantir un accueil de qualité. Et bien entendu, avec les parents des enfants confiés.



La cheffe de Secteur est M^{me} Céline Fasel et est en fonction depuis septembre 2022. Elle a pour mission de mettre en œuvre le projet pédagogique, de garantir une atmosphère favorable au développement et à l'épanouissement de chaque enfant, de développer et garantir une offre de prestations cohérentes, de qualité, diversifiées et évolutives. Elle est garante de l'application des normes et directives en vigueur édictées par le SEJ qui est responsable de la surveillance des crèches. Par ailleurs et de façon transversale, elle assure le suivi des personnes en formation et de l'équipe éducative, tout en coordonnant et communiquant les informations internes et externes.

C'est elle aussi qui est l'interlocutrice privilégiée des parents pour définir les besoins spécifiques de chaque enfant et veiller à leur prise en compte dans la pratique quotidienne.

QUELQUES MOTS SUR NOTRE METIER

Notre métier réside dans le fait de mettre en place des actions éducatives en faveur des enfants en touchant à divers éléments tels que des activités créatives, culinaires, musicales, physiques, etc. Les éducatrices et éducateurs veillent également aux soins corporels des enfants et participent à l'apprentissage des règles d'hygiène et de vie en société. L'équipe planifie et organise les goûters des enfants. L'aménagement des locaux, les décorations, l'entretien du matériel sont également à la charge de l'équipe éducative.

En collaboration avec la direction, l'équipe éducative organise également diverses activités sociales telles que la fête de Noël, fête d'été, les after-work et les petits déjeuners. Elle implique les enfants dans toutes les activités de la vie quotidienne, les encourage à développer leur autonomie. De plus, l'équipe éducative pratique des observations sur le développement des enfants afin d'avoir un suivi de l'évolution de ceux-ci. Selon les situations et les caractéristiques de chaque enfant, l'équipe adaptera sa pratique professionnelle et s'efforcera de proposer les meilleures solutions à chacun. Par exemple, si un enfant a des difficultés à partager ou prêter un jouet, elle proposera davantage d'activités de coopération afin d'encourager et d'accompagner l'enfant dans ces situations.

On aime à dire que pour faire le métier d'éducateur il faut : des oreilles pour écouter ; une tête pour réfléchir, planifier, calculer, créer ; une bouche pour chanter, communiquer, rire ; des bras pour consoler, porter et bercer ; un cœur pour travailler, négocier, être juste ; des pieds, pour danser, courir, sauter, se promener ; des mains pour bricoler, réparer, soigner et donner à manger ; des yeux pour observer, guider et soutenir. Yves Duteil l'a si bien résumé, dans son inoubliable chanson : « Prendre un enfant par la main, pour l'emmener vers demain, pour lui donner la confiance en son pas... » C'est ce que nous essayons de mettre en œuvre tous les jours.

PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

Le service de la Croix-Rouge fribourgeoise propose des consultations dans les communes et dans leurs centres de puériculture et des ateliers-échanges de la petite enfance.

LES OFFRES :

Permanence téléphonique

du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 16h à 18h au 026/347 38 83
Posez vos questions par e-mail :
puericulture@croix-rouge-fr.ch

Consultations

Dans la Commune d'Estavayer, la consultation est sur rendez-vous au 026 347 38 83.

Le lieu de la consultation est au Centre de puériculture, Rue St-Laurent 5 à Estavayer-le-Lac.

La 1^{re} consultation est gratuite.

Visites à domicile sur demande

Groupes parents-enfants, sous forme d'ateliers-échanges dans nos centres d'Estavayer-le-Lac, Bulle et Avry.



FRIBOURG SOLIDAIRE

Les projets des associations membres de Fribourg solidaire ont besoin de soutien. Chaque contribution communale permet de renforcer leurs actions.

Projet 2021

Création de jardins familiaux au Nicaragua par l'association «Maurice Demierre» cofinancé par Fribourg-Solidaire. Il s'agit de la mise en place de 21 jardins potagers « modèles » qui permettront de former, par la méthode « de paysan à paysan », environ 70 familles à l'agroécologie et, en cas de récolte abondante, d'initier la vente, sur les marchés locaux, de légumes et de fruits.

Plus d'informations sur :
www.fribourgsolidaire.ch





PRESENTATION DU SECTEUR ACCUEIL EXTRASCOLAIRE

par M^{me} Natacha Besson, cheffe de Secteur

L'accueil extrascolaire de la Commune d'Estavayer se compose de 3 sites. Le site d'Estavayer-le-Lac a ouvert ses portes au cœur de la ville il y a une dizaine d'années en proposant 60 places d'accueil. En août 2020, dans la zone scolaire 2, une nouvelle antenne a ouvert ses portes à Rueyres-les-Prés avec une capacité de 24 enfants. L'année suivante, une troisième antenne offrant 20 places a ouvert dans la zone scolaire 3, à Murist. L'accueil extrascolaire rencontre aujourd'hui un grand succès, ce qui démontre un réel besoin des parents de pouvoir concilier, au mieux, vie familiale et vie professionnelle. A la rentrée d'août 2022, la demande a fortement augmenté, ce qui a amené les antennes d'Estavayer-le-Lac et de Rueyres-les-Prés à proposer davantage de places d'accueil. Aujourd'hui, 225 enfants sont répartis sur les 3 sites de l'accueil de la Commune.

L'accueil extrascolaire est ouvert à tous les enfants de la 1H à la 8H de la Commune d'Estavayer et des communes conventionnées. Il a pour mission d'assurer la garde des enfants en dehors des heures de classe, de les accompagner lors des repas et d'activités diverses. Au quotidien, l'équipe éducative propose des activités variées adaptées à l'âge, au rythme et aux besoins individuels de chaque enfant. C'est donc naturellement que l'organisation se repense constamment afin de s'adapter à chaque enfant.

A ce jour, l'équipe de l'accueil extrascolaire est composée de 19 personnes :

- Une responsable
- Une responsable adjointe
- Deux éducatrices de l'enfance
- Cinq assistantes socio-éducatives
- Trois intervenantes en accueil extrascolaire
- Trois auxiliaires
- Trois apprenties assistantes socio-éducatives
- Un stagiaire d'une année
- Une intendante

De plus, l'accueil propose régulièrement des stages découvertes de courte durée pour découvrir la profession ainsi que le fonctionnement de l'accueil extrascolaire.

Dans ce lieu où se côtoient des enfants de 4 à 12 ans, l'équipe éducative se doit d'être attentive à différents points, notamment :

- Développer les compétences de chacun liées au « vivre ensemble »
- Encourager la communication entre pairs, mais aussi avec les adultes
- Stimuler l'entraide entre les différents groupes d'âge

Selon les différents moments de la journée, les âges des enfants diffèrent. Hormis à midi où les enfants sont placés à table, ils ont le choix des activités et sont libres de se mélanger selon leurs affinités et leurs envies.



Projet actuel :

En 2022, l'équipe éducative a pris du temps afin de réfléchir aux moments des repas qui ont une place importante dans la vie de l'accueil. Ces moments sont non seulement des moments permettant une sensibilisation à l'alimentation équilibrée, mais également des moments d'échanges et de partages.

Un projet intergénérationnel a également été mis en place en collaboration avec l'EMS Les Mouettes. A raison d'une fois par mois environ, les enfants se retrouvent autour d'une activité avec les résidents de l'EMS. Ces échanges et ces liens qui se tissent petit à petit sont très appréciés tant par les enfants que les personnes âgées.

L'équipe tient à remercier M^{me} et M. Propre pour les jolies casquettes offertes aux enfants de l'AES.





ANIMATION JEUNESSE

MANIFESTATION DE TROTTINETTES FREESTYLE

Deux jeunes, soutenus par l'Animation jeunesse, ont admirablement relevé le défi qu'ils s'étaient donné d'organiser un concours de trottinettes freestyle sur le pumptrack le 5 novembre dernier.

Après un appel sur les réseaux sociaux, ce sont une dizaine de participants qui ont pris part au concours avec à la clé, des prix sponsorisés par Elsa Lait SA et Knight Rider Shop. Entre courses contre la montre, transferts et figures, Florian Rossier (16 ans) et Robin Daucourt (14 ans) ont bluffé leur entourage par leur maturité et leur sérieux lors de l'organisation et de la gestion.

GROS PLAN SUR URBAN TRAINING !

Petit retour et zoom sur l'activité Urban Training dans la Commune d'Estavayer. Avant tout, Urban Training, c'est quoi ?

Urban training ce sont des cours gratuits et ouverts à toute la population, ayant lieu une fois par semaine de mai à septembre, alliant marche et exercices de renforcement musculaire, le tout encadré par une coach et accessible à tout niveau. Ce concept a lieu dans pas loin de 60 communes de Suisse romande, dont Estavayer !

Durant cette année 2022, malgré une météo parfois capricieuse et plusieurs orages, une équipe toujours très motivée composée d'une quinzaine de participant-e-s se retrouvait chaque semaine pour une séance d'entraînement guidée par M^{me} Christine Perrin, responsable des entraînements pour la Commune d'Estavayer. Elle relève d'ailleurs qu'Estavayer-le-Lac est une ville bénéficiant d'un cadre idéal, en premier lieu de par son cadre médiéval, mais également grâce à ses différents parcs propices à l'exercice physique tels que le petit parc derrière le musée, le jardin japonais ou encore la zone du port. Les entraînements sont portés principalement sur les exercices et non sur le déplacement. Il y a peu de kilomètres parcourus durant Urban Training, entre un et deux indique M^{me} Perrin, il n'y a donc pas besoin de bénéficier d'une grande condition physique, les déplacements se font à un rythme convenable pour tous.

Pour l'année 2023, la reprise se fera début mai, tous les mercredis de 18h30 à 19h30. Toutes les informations nécessaires se trouveront sur la page des sports du site Internet de la Commune. Tous les entraînements se font dans le respect de chacun et la bonne humeur, nous espérons vous revoir nombreux et nombreuses en 2023 !

PUMPTRACK, LA JOIE DE TOUS !

Durant le mois d'octobre, juste à côté de l'Amarante, un pumptrack loué au Service du sport du Canton de Fribourg était présent. Cette installation se déplace régulièrement à travers villes et communes fribourgeoises afin de faire profiter un maximum la population et c'était au tour d'Estavayer d'en bénéficier durant un mois !

Dans le cadre scolaire, de nombreuses classes ont eu l'occasion de s'y essayer avec des trottinettes. De son côté, l'Animation jeunesse a également proposé une activité BMX qui a séduit une quinzaine de jeunes amateurs découvrant pour la plupart ce sport.

L'équipe de l'Animation jeunesse est très fière du travail accompli par ces jeunes et les encourage à développer ces belles compétences avec d'autres manifestations à venir.



Florian Rossier et Robin Daucourt





COLLECTE DES BRIQUES A BOISSON ET DES DECHETS COMPOSTABLES MENAGERS

QUEL RESULTAT ?

Depuis le 1^{er} juin 2022, Récupération RG SA offre aux usagers de la déchetterie régionale la possibilité de déposer gratuitement leurs déchets compostables ménagers et leurs briques à boisson usagées. Après cinq mois, comment se portent ces collectes ?

DECHETS COMPOSTABLES MENAGERS

Du 1^{er} juin au 28 octobre 2022, un peu plus de 15 tonnes de déchets compostables ont été récoltées, ce qui représente 2,4 kilos par habitant et par an. Nos sacs à ordures étant remplis d'environ 30 % de biodéchets, cette prestation aurait le potentiel de se développer.

Alors que la récolte de déchets compostables ménagers existe depuis l'ouverture de la déchetterie régionale en 2018, la gratuité mise en place cette année n'a cependant pas montré d'augmentation notable de la collecte. La gratuité est évidemment appréciée par les usagers qui sont déjà sensibilisés au tri de cette matière. Le simple fait de réduire de 30 % le volume du sac poubelle devrait convaincre d'autres citoyens de s'engager dans cette pratique économique et respectueuse de l'environnement.

Que se passe-t-il, une fois la matière récoltée ?

Les déchets compostables ménagers sont acheminés en grand volume vers une usine de méthanisation, procédé visant à valoriser la matière. Les biodéchets produisent du biogaz qui est transformé en électricité et en chaleur. Les résidus servent d'engrais à l'agriculture. Chez Récupération RG SA, sur cette période, ce ne sont pas moins de 30 tonnes de déchets qui ne sont pas incinérées et qui sont transformées en 3'000 m³ de biogaz. Chaque m³ de biogaz contient l'équivalent de 6 kWh d'énergie calorifique.

BRIQUES A BOISSON

« C'est plus qu'appréciable de pouvoir libérer de la place dans nos sacs à ordures en ayant la possibilité de recycler ces emballages », se réjouit une utilisatrice de la déchetterie. Depuis que Récupération RG SA propose la collecte gratuite des briques à boisson, un total de 2'579 kg a été récupéré. Ceci correspond à une moyenne de 0,4 kg par habitant et par an. Par ailleurs, les quantités récoltées sont en constante augmentation. Cependant, il demeure également un potentiel à développer, car on évalue à 2,5 kg de briques à boisson par habitant et par année.

Que se passe-t-il, une fois la matière récoltée ?

Ces emballages sont pressés en balles de près de 500 kg, ceci afin d'optimiser le transport. Celles-ci sont ensuite acheminées vers une usine de papier qui traite les fibres de cartons pour les transformer en papier de toilette, mouchoirs en papier recyclés ou encore de nouveaux emballages en carton ondulé. Le traitement de cette matière recyclée, y compris le transport, est moins onéreux que l'incinération des ordures ménagères, mais surtout la matière est mieux valorisée. Ceci contribue également à préserver les forêts, notamment en termes de biodiversité et de réduction de l'impact carbone.

CAMPAGNE D'AFFICHAGE

La Commune a mis en place une campagne d'affichage sur le thème des déchets abandonnés au bord des routes. Une vingtaine d'affiches ont été placées à l'entrée des villages et d'Estavayer-le-Lac sur des panneaux d'affichage BPA pour une période d'environ six semaines à partir du 30 octobre.

Nous espérons que cette campagne aura sensibilisé la population à diminuer les incivilités en relation avec l'évacuation des déchets.



HORAIRES DECHETTERIE DU 24 DECEMBRE AU 3 JANVIER

Ve 23 déc. 2022	07h00 – 11h45 13h15 – 15h45
Sa 24 déc. 2022	Fermé
Di 25 déc. 2022	Fermé
Lu 26 déc. 2022	Fermé
Ma 27 déc. 2022	07h00 – 11h45 13h15 – 19h15
Me 28 déc. 2022	horaire normal
Je 29 déc. 2022	horaire normal
Ve 30 déc. 2022	horaire normal
Sa 31 déc. 2022	07h00 – 11h45
Di 1er janv. 2023	Fermé
Lu 2 janv. 2023	Fermé
Ma 3 janv. 2023	07h00 – 11h45 13h15 – 19h15

PRINCIPE « POLLUEUR-PAYEUR »

La loi fédérale sur la protection de l'environnement précise que « Le détenteur de déchets assume le coût de leur élimination ». Elle consacre ainsi le principe « pollueur-payeur », selon lequel les coûts de la gestion des déchets sont payés par ceux qui en sont à l'origine, et non pas par l'ensemble de la collectivité de manière égale.

Autrement dit : « Pollueur-payeur » signifie que je paie en fonction de ma production de déchets et non pas parce que je paie, je n'ai alors pas besoin de trier ni de recycler mes déchets ou si j'ai les moyens de payer, je peux faire ce que je veux de mes déchets ! Ce principe a pour but d'inciter chacune et chacun à changer de comportement en vue de protéger notre environnement, notre avenir et celui de nos enfants.

Et les poubelles publiques ?

Les poubelles publiques et autres corbeilles de rue sont exclusivement destinées aux dépôts de petits déchets créés sur la voie publique. Elles sont à la disposition de la population pour y déposer par exemple des mouchoirs en papier, des chewing-gums, emballages de bonbons, etc. Les sachets de déjections canines, bien fermés et prévus à cet effet, peuvent également y être déposés.

Les déchets produits par les ménages ne doivent pas être déposés dans les poubelles publiques, mais bien dans un sac à ordures ménagères qui doit ensuite être acheminé dans un endroit autorisé.

Le contenu d'une boîte aux lettres, les déchets à la suite d'achats dans un commerce, les plantes d'appartement ou du jardin ne doivent pas être déposés dans les poubelles publiques. Il incombe donc au détenteur des déchets d'assurer ainsi leur élimination, conformément aux prescriptions des règlements sur les déchets.

En outre, les déchets générés lors de rencontres, de pique-niques, de loisirs dans un lieu public ou dans la nature doivent également être déposés dans un sac à ordures ménagères qui doit ensuite être acheminé dans un endroit autorisé. Cette mesure concerne aussi les entreprises, les magasins et les restaurants.

Pour rappel, les déchets recyclables doivent être acheminés auprès de la déchetterie communale et ne doivent pas être déposés dans le sac à ordures ménagères, lequel est destiné à être incinéré. Trier n'est pas une option. Faire recycler et éliminer ses déchets correctement est un devoir ! Diminuer et mieux trier ses déchets est indispensable !

*En Suisse, chaque habitant produit chaque année en moyenne plus de 700 kilos de déchets urbains. En une vie, cela représente quelques 60'000 kilos de déchets ! Sur les 60 tonnes de déchets urbains produits, uniquement 30 tonnes sont recyclées. Ne pourrait-on pas faire mieux ?

*Selon la publication « Elimination des déchets », « Illustration en Suisse » de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) en 2016.

Comment réduire la quantité des déchets (objectif de l'ordonnance sur le traitement des déchets (OLED) du 1^{er} janvier 2016 :

EVITER

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

DIMINUER

La quantité de déchets peut être réduite grâce à la réutilisation directe de produits, d'appareils et d'objets divers.

VALORISER

Lorsqu'il n'est pas possible de diminuer la quantité de déchets, ceux-ci doivent être recyclés ou éliminés de manière respectueuse de l'environnement.

« Consommation locale et durable, une responsabilité citoyenne ! »

COUP DE BALAI 2023

Les détails de cette action seront donnés sur le site Internet de la Commune dès le mois de février 2023.

Une deuxième action sera organisée durant le mois de septembre 2023.

L'action coup de balai est ouvert à toutes et tous !

COUP de BALAI

Action cantonale de ramassage des déchets

www.balal.ch
#coupdebalaal

Estavayer-le-Lac et villages
Réservez le :
Samedi 25 mars 2023
Plus d'informations et détails à venir prochainement !

NE PAS NOURRIR LES CYGNES

Nous vous rappelons que notre règlement de police interdit de nourrir les cygnes. Leurs excréments présentent en effet un travail d'entretien conséquent de la nouvelle plage et de ses alentours.

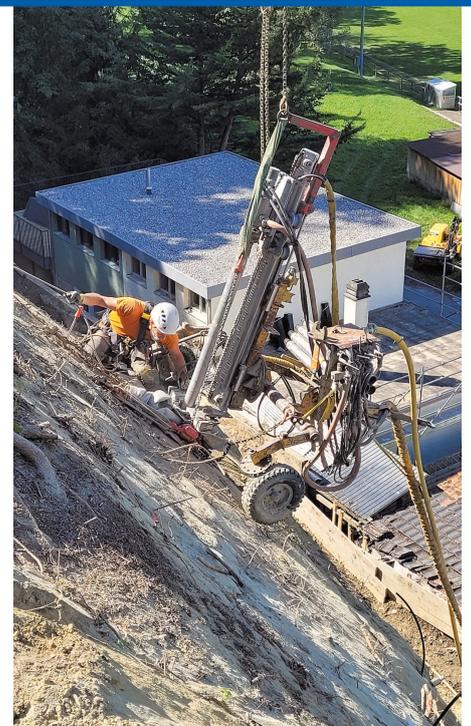
Nous vous remercions donc de respecter cette recommandation. Cela facilitera grandement le travail de nos équipes.

Code QR pour localiser les infrastructures de collectes des déchets



Code QR pour les consignes d'utilisation des containers enterrés





TALUS A LA ROUTE DE LA THIOLLEYRES

OUVRAGE DE PROTECTION

A la suite de plusieurs glissements de terrain survenus à la route de la Thiolleyres ces dernières années, le Service des eaux et du domaine public a été chargé de la coordination des travaux de renforcement du talus avec la participation d'un bureau de géologue ainsi qu'une entreprise de construction spécialisée.

L'ouvrage de protection est constitué, sur la partie amont, d'une couverture de treillis métallique fixée sur le terrain par des ancrages passifs et par un terrassement sur la partie aval. Les caractéristiques techniques de l'ouvrage sont les suivantes :

- Treillis métallique formé de fil d'acier traité contre la corrosion. Le treillis, constitué de mailles tridimensionnelles en forme de losanges, est fixé aux ancrages à l'aide de plaques à griffes à nervures renforcées résistant à la flexion pour assurer une transmission optimale des charges. La superficie couverte par le treillis est d'environ 300 m².
- Ancrages passifs : le treillis est plaqué sur le talus par des ancrages passifs (clous) de 4 à 6 m de long constitués de barres (diamètre 28 mm, forage diamètre 120 mm). L'extrémité des barres est traitée à la peinture anticorrosion. Des câbles périphériques et des clous courts permettent d'assurer un bon plaquage du treillis contre le talus.
- Terrassement pour purger les terrains meubles en aval du treillis cloué et créer une zone d'atterrissement plane de minimum 2 m de largeur.
- Le muret actuel présent en amont des habitations sera conservé. Un drainage sera réalisé en amont de ce muret sur une profondeur de l'ordre de 0.5 m.

Ces travaux ont été réalisés en travaux acrobatiques grâce à l'utilisation d'une pelle araignée. Ce type de pelle sert à la réalisation du forage des clous. Le confortement prévu permet notamment de :

- Fixer les terrains quaternaires du tiers supérieur de la pente;
- Protéger l'aval des chutes de pierres et de blocs.

Le treillis reprend la poussée des terres même après des périodes de précipitations importantes. D'autre part, les longueurs d'ancrages choisies empêchent l'ouverture de fissures en retrait dans la molasse.

Les travaux ont débuté en septembre 2022 pour se terminer en novembre.

Les coûts sont répartis entre les différents propriétaires soit :

- Le Service des forêts et de la nature de l'Etat de Fribourg
- La Commune d'Estavayer
- Les propriétaires fonciers

SERVICE DES EAUX ET DU DOMAINE PUBLIC

DEMEMAGEMENT

Comme indiqué dans l'édition de septembre 2022 du journal d'Estavayer, depuis le 1^{er} juillet 2022, le Service de l'environnement et les Secteurs de la voirie et des espaces verts se sont réunis sous le nom du Service des eaux et du domaine public.

A la suite de cette fusion, depuis le 1^{er} octobre 2022, les collaboratrices et collaborateurs de l'ancien Service de l'environnement ont rejoint leurs collègues des Secteurs de la voirie et des espaces verts dans le bâtiment de l'édilité à la route de Lully 64 à Lully.

Ils sont atteignables soit par téléphone au 026 664 80 50 ou par courriel à domainepublic@estavayer.ch

FOUILLE ET EMPIÈTEMENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

Savez-vous que lorsqu'une fouille¹ ou un empiètement² (échafaudage, benne, installation de chantier) doivent être effectués sur le domaine public, une demande d'utilisation du domaine public doit être rédigée (formulaire-type) et envoyée au Service des eaux et domaine public ?

Mais pour quelles raisons ?

- Contrôler la signalisation afin d'assurer la sécurité des usagers du domaine public
- Déterminer les interactions avec les infrastructures existantes
- Garantir la remise en état du bien communal d'avant travaux
- Coordonner la gestion globale des chantiers actuels et futurs

Démarche :

- Formulaire-type à envoyer au minimum 10 jours avant le début des travaux
- Autorisation délivrée par le Service communal
- Demande d'autorisation pour pose d'une signalisation temporaire auprès de la Police cantonale
- Pose de la signalisation de chantier validée par les autorisations
- Annonce de la fin des travaux au Service communal
- Facturation de la taxe

¹ Excavation pratiquée dans le terrain (pour les constructions, travaux publics, etc.).

² Action d'empiéter, déborder sur.

BON A SAVOIR

Le formulaire-type et une liste des instances à contacter (Swisscom SA, SINEF, Groupe E, etc.) pour obtenir des plans du cadastre souterrain est à disposition sur le site Internet de la Commune > Services techniques & Infrastructures, Routes, Utilisation domaine public

ENVIRONNEMENT

COVOITURAGE

Dans le Canton de Fribourg, deux plateformes permettent aux intéressés d'organiser leurs déplacements qu'ils soient réguliers, ponctuels ou pour un événement : www.frimobility.ch et www.fribourg-covoiturage.ch

Des places de stationnement sont réservées aux covoitureurs. Elles sont répertoriées sur les deux plateformes.

Toutes les informations utiles se trouvent sur le site Internet de la Commune > Santé, Social & Mobilité.

DISTRIBUTION EAU POTABLE / EVACUATION ET EPURATION DES EAUX

RECTIFICATION

Dans l'édition de septembre 2022, une coquille s'est glissée à la page 11.

Tarifs pour l'évacuation et le traitement des eaux en CHF, HT		
	Actuel	Nouveau
Taxe unique de raccordement		
- Surface de la parcelle x IBUS x tarif	10.00	12.00
Taxe de base		
- Surface de la parcelle x IBUS x tarif	0.25	0.25
- Tranche de 60 m ³ x tarif	0.00	34.00
Taxe d'exploitation		
- m ³ d'eau consommée x tarif	1.35	1.45



INFORMATIONS SUR L'EAU POTABLE DE LA COMMUNE

par M. Jean-Marc Joye, chef de Secteur

COMPTEURS D'EAU POTABLE

Comme chaque année en période hivernale, le Secteur de l'eau potable remplace une partie de ses compteurs d'eau potable. Pour la période à venir, ce seront les consommateurs du village de Forel ainsi que certains quartiers de la ville d'Estavayer-le-Lac qui verront un collaborateur communal sonner à leur porte pour prendre rendez-vous.

Merci de lui réserver un bon accueil.

PENURIE D'ELECTRICITE

Moins d'électricité signifie aussi moins d'eau potable.

La Confédération met tout en œuvre pour éviter une pénurie d'électricité cet hiver. Mais en cas d'urgence, les fournisseurs d'eau seront aussi touchés s'ils doivent aider à économiser l'électricité. Nous nous préparons à un éventuel scénario d'urgence.

Les pompes à eau dépendent de l'électricité.

Si un contingentement de l'électricité devait être imposé ou des coupures totales de 4h programmées, la capacité de fourniture d'eau potable de la Commune d'Estavayer serait également impactée. Une économie d'eau sera d'une grande utilité en « périodes de crises ».

Pour plus d'informations veuillez contacter notre Secteur de l'eau potable au 026 664 80 85



Pour nous contacter :

Estasympa
estasympa@estavayer.ch
www.estasympa.org



Animation jeunesse
animation@estavayer.ch
www.cjesta.com



NOUVEAUTE POUR LES JEUNES

UN STUDIO D'ENREGISTREMENT

L'Animation jeunesse s'est lancée, durant les vacances scolaires d'octobre, dans la concrétisation d'un projet qui a mûri pendant plusieurs mois, celui de la construction d'un studio d'enregistrement musical pour les jeunes.

L'équipe de l'Animation jeunesse, avec l'aide de jeunes, ont travaillé dur pour installer l'isolation phonique, la moquette, le mobilier et les instruments. Ce studio a été inauguré le 30 novembre 2022 en présence des personnes qui ont soutenu ou participé au projet. Le but de ce studio est de rendre accessible la musique aux jeunes, notamment aux 10-25 ans. Il est un espace d'enregistrement et de live équipé et gratuit se situant au Sacré-Cœur. Les sessions d'enregistrement ou de live se feront en présence d'un-e membre de l'équipe, afin de superviser les participants et participantes.

Pour de plus amples informations, merci de s'adresser à animation@estavayer.ch.

NOUVEAUX AMENAGEMENTS POUR UN MIEUX VIVRE ENSEMBLE

L'AMARANTE, UN LIEU DE VIE !

Depuis la création de l'Amarante en 2007, sa fréquentation ne fait qu'augmenter. Elle est un lieu de sports et également un lieu de vie très utilisé, dont on connaît les griefs habituels. Une analyse a alors été faite et une décision a été prise pour améliorer les aménagements afin de valoriser et exploiter les aspects positifs : un lieu de rencontre, de socialisation et de sports. Il faut donner envie aux utilisateurs de respecter ce lieu. Les réflexions se sont inspirées d'une méthode de «nudging», qui consiste à mettre en pratique un concept des sciences du comportement, par des suggestions indirectes pouvant, sans forcer, influencer les prises de décision. Ainsi, quelques aménagements peuvent indirectement influencer les comportements. Ce projet vise à améliorer les conditions des utilisateurs (jeunes, parents, sportifs-ves, sociétés, professionnel-le-s, etc.) sur l'usage quotidien de ce lieu. Dès cet hiver, des aménagements seront donc visibles, jusqu'au printemps 2023, date à laquelle une première étape devrait être terminée.



ATELIERS DESSIN MANGA

Suite au succès de la soirée « Tilt » sur la découverte du monde des mangas, deux ateliers de dessin manga ont été organisés en novembre, en collaboration avec la bibliothèque publique. Deux moments, rapidement complets, où une vingtaine de jeunes ont pu bénéficier de l'expérience de Laurène Hayoz, enseignante en arts visuels qui a fait de sa passion pour les mangas et les jeux vidéo un métier.

Les œuvres réalisées par les élèves du jour sont visibles sur notre site Internet www.cjesta.com.

TESTEZ UN JEU DE ROLE

La Table à Six Faces est un club de jeu de rôle proposé par l'Animation jeunesse, coordonné et animé par Merlin Oulevey.

Les membres se réunissent chaque premier et troisième samedi du mois de 14h à 18h pour jouer ensemble dans les locaux du Centre de Jeunes. Tout le monde y est le bienvenu : néophytes comme vétérans du loisir, jeunes et moins jeunes.

L'activité permet d'incarner un personnage dans un jeu entre le jeu de plateau et le théâtre d'improvisation. Divers univers sont proposés : devenez un samouraï ou un inspecteur de police, un apprenti magicien ou un explorateur de l'espace le temps d'un après-midi !

Plus d'informations : 079 842 94 49.

Remise des diplômes pour la 11^e volée d'agents sympas

Samedi 3 décembre se tenait la dernière journée de formation d'agentes et d'agents sympas. A l'issue de celle-ci, dix habitants de la Commune d'Estavayer ont été diplômés en présence de M. Michel Favre, coordinateur de l'Etrier (espace de formation) M^{me} Guiseppina Greco, déléguée cantonale à l'IMR (bureau d'intégration des migrant-e-s et prévention du racisme) et MM. Yves Blanc et Eric Rey, membres du Conseil communal.

Cette 11^e volée au dynamisme remarquable va assurément promouvoir une culture d'accueil dans notre Commune et favoriser une meilleure qualité de vie au travers de leur nouveau rôle d'agente et d'agent sympa. La coordination estasympa est fière d'avoir pu remettre un diplôme à chacune des personnes prêtes à s'engager en faveur de l'Autre par la mise en place de projets, la participation aux projets existants ou encore dans leur vie quotidienne en se faisant l'écho et le relais auprès des politiques des besoins des Staviacoises et des Staviacois.

Estasympa les félicite, les remercie et leur souhaite une bonne suite dans cette aventure d'agent-e sympa qui pour eux commence et qu'ensemble, nous allons construire.

Les diplômé-e-s : Claudia Barbey, Dimwene Chatelain, Patrícia Silva Vieira Clivaz, Elisabeth Gachet, Claude-Alain Gaillet, Loreta Gjyli, Christine Joye, Manuela Thierrin, Assia Voiblet, Michèle Witzig Treuthardt.

C'est quoi être « agent sympa » ?

Agentes et agents sympas s'engagent pour le «vivre ensemble» de notre Commune. Estasympa doit son essence à ces agents. Ce sont eux qui rendent visible l'invisible en faisant vivre, en créant, en participant ou en initiant des actions, toutes ayant pour buts de créer du lien, de rester accessibles et à taille humaine.

Cette démarche d'intégration renforce la qualité de vie et est le fruit d'une initiative venant de Marly. Elle est devenue le programme cantonal des «communes sympas», mis en œuvre et soutenu par le bureau cantonal de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (<https://www.fr.ch/dsjs/imr>), et par l'espace de formation de l'Etrier (<https://www.letrier.ch>).

Estasympa fait partie de ce réseau composé de neuf communes depuis maintenant 11 ans et a vu 11 volées de formation d'agents sympas. Une formation qui développe une manière d'être et ne crée pas une usine à bénévoles.

Mais que font alors ces agents ?

Devenir agent est avant tout une façon d'être. C'est adopter une attitude engageante qui guidera le nouvel agent dans ses actions au quotidien.

Après une formation de 33h subventionnée par la Commune et le Canton, le nouvel agent sympa aura pour tâche de promouvoir une meilleure qualité de vie. Il choisira la manière dont il pourra le faire, soit en initiant un nouveau projet, soit en participant à des projets existants ou en étant présent lors d'actions ponctuelles menées par estasympa. Il pourra encore et surtout être un relais auprès des politiques de ce qu'il perçoit du terrain, lors de la rencontre entre les politiques et les agents organisée chaque année. A lui de faire vivre à sa manière l'esprit sympa, qu'il n'est pas toujours simple de rendre tangible.

Imperceptiblement, les agents sympas tissent un réseau humain d'échanges et de partages dans la Commune. Ils sont une ressource et permettent assurément un mieux vivre ensemble.

CONSEIL DES SENIORS

PREMIERE «TABLE DE BISTROT» STAVIACOISE

Sous l'égide de Pro Senectute, le principe d'une Table de bistrot est de réunir au moins une fois par mois, dans un établissement public, des personnes inscrites auprès d'un restaurateur pour partager ensemble un repas sain et savoureux et faire de belles rencontres.

Le Conseil des seniors favorise la mise en place de « Tables de bistrots » et de « Tables d'hôtes » dans la Commune, destinées aux personnes dès 60 ans. C'est l'une de ses premières actions concrètes.

Première Table de bistrot :

La première édition aura lieu au Restaurant du Port, à Estavayer-le-Lac, le 13 janvier prochain, au rythme d'un vendredi sur deux, à midi. Pour CHF 20.00, les convives auront droit au menu du jour, à un dessert et à un café. **Inscriptions au plus tard le 11 janvier 2023 au 026 664 82 82 (restaurant du Port).**

Table d'hôte :

Le Conseil des seniors lance un appel aux particuliers pour créer des Tables d'hôtes chez eux.

Pour ces tables à domicile, les règles sont les suivantes:

les rencontres réunissent entre 4 et 8 personnes, ou plus.

1 fois par mois ou plus selon les disponibilités de l'hôte-sse.

Le montant du repas s'élève à CHF 15.00. Pro Senectute accorde à l'hôte-esse une contribution de CHF 5.00 par convive.

Le repas se compose d'une entrée, d'un plat principal, d'un dessert et d'un café.

Les personnes intéressées à mettre sur pied une Table d'hôtes peuvent s'adresser à M^{me} Marielle Pochon, Pro Senectute Fribourg au 026 347 12 93.



EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE ESTAVAYER

Du 8 octobre au 12 novembre 2022, une balade photographique s'est déroulée à Estavayer-le-Lac en collaboration avec le photographe Camille Simon Brunet.

Sur les 18 clichés exposés, le photographe a appliqué sa technique de double exposition afin de faire découvrir notre ville sous un nouvel angle.

Découvrez ou redécouvrez ces photographies sur le site du photographe :



Chaque œuvre est à tirage unique. Certaines œuvres sont encore disponibles à la vente.



ENTREPRISES LOCALES

ANNONCEZ-VOUS !

Afin de créer des liens et de contribuer à la vitalité économique de la Commune, le Conseil communal invite, chaque année depuis 7 ans, toutes les entreprises de la Commune pour passer un moment convivial et faire connaissance. Ainsi, quelques 150 personnes se sont rencontrées à la Prillaz le 28 septembre dernier.

Après des explications fournies sur les projets communaux en cours par le syndic, M. Chassot, la parole a été donnée à deux entreprises pour qu'elles puissent se présenter. M^{me} et M. Géraldine Collaud Périsset et Claude Périsset, patrons de Mon Chocolatier et M. Philippe Fahrner, responsable du site de l'entreprise ELSA ont pu parler de leurs entreprises. Ces présentations très intéressantes ont permis de démontrer le dynamisme de la part des deux entreprises pourtant aux antipodes mais qui, au final, ont les mêmes préoccupations: la qualité et le service à la clientèle.

La SCAVE a également présenté le système de monnaie locale sous la forme de carte Kariyon.

Pour que chaque personne concernée puisse être invitée, il est important que tout changement lié aux entreprises (arrivée, radiation, modification, etc.) soit annoncé à la Commune afin que le listing soit toujours à jour.

PATINOIRE LA GOUILLE

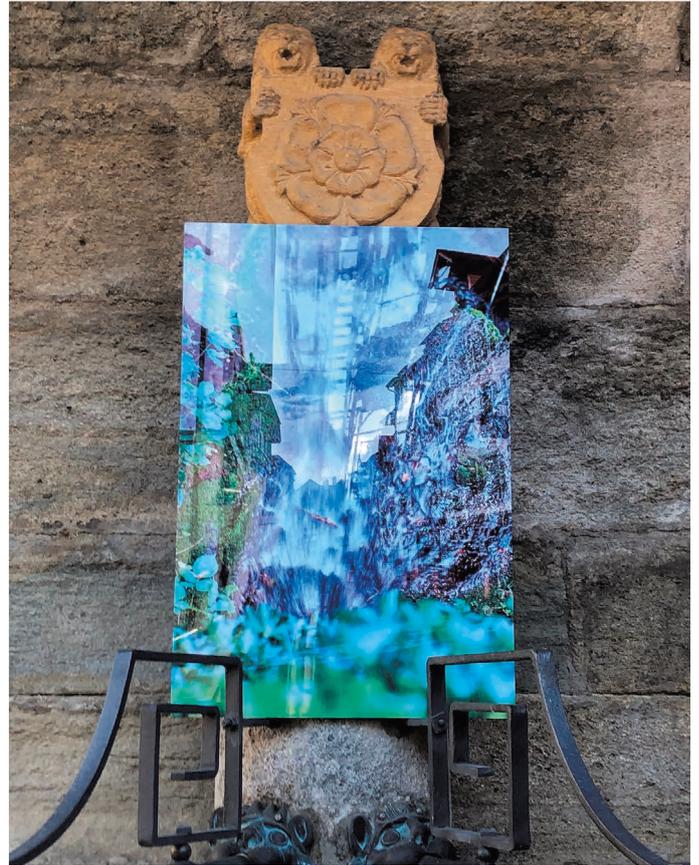
La patinoire La Gouille a ouvert ses portes le 15 octobre 2022 pour le plaisir des petits et des grands. Face à la menace de pénurie d'électricité, les responsables ont pris des mesures afin de réduire la consommation d'électricité de l'installation de 10 à 15 %, conformément aux recommandations de la Confédération. Il y a un contact étroit entre la Commune d'Estavayer, La Pati SA et le fournisseur d'électricité local Groupe E afin de discuter des solutions appropriées. L'éclairage autour de l'installation sera réduit et l'entretien de la glace optimisé, afin que la production de glace reste toujours à un niveau minimum. Dans la buvette, les organisateurs miseront sur une variante de chauffage à faible consommation d'énergie.

Enfin, si la situation devait se détériorer cet hiver, il sera possible d'arrêter la production de glace plus tôt que prévu et de réduire la consommation d'électricité.

COURS DE TAILLE DES ROSIERS

Les 4 et 11 mars, le festival des Roses organise des cours de taille des rosiers au lieu-dit: Roseraie Thérèse Meyer à Estavayer-le-Lac

Inscription dès le 09 janvier 2023 à l'Office du tourisme d'Estavayer-le-Lac.



L'AZIMUT A 10 ANS !

La salle de spectacle « l'azimut », située dans le bâtiment communal dit « le Stavia », à l'Avenue de la Gare 111 à Estavayer-le-Lac, fête ses 10 ans !

Durant ses 10 ans, les associations culturelles qui ont investi les lieux ont proposé plus de 350 événements et plus de 1'000 répétitions. Aujourd'hui les différentes associations se sont unies sous une même entité et continuent, sous la forme de commissions, à proposer chaque année un programme varié.

Programmation demi-saison de janvier à juin 2023

Dimanche 15 janvier / 17h

METALLIKIDS / Concert de métal pour enfant

Samedi 21 janvier / 20h45

ART MENGO / Chanson francophone

Vendredi 27 janvier / 20h30

COMING OUT / Vincent Kohler et Pierre Aucaigne / Humour

Jeudi 02 février / 20h

DELICATESSEN / film de Jean-Pierre Jeunet et Marc Caro de 1991

Samedi 04 février / 20h45

ALIOSE / Pop française

Dimanche 05 février / 17h

LORRIS SEVHONKIAN / Classique

Jeudi 09 février / 20h

ATLAS-GLACIALIS / Conférence d'Arnaud Conne

Samedi 04 mars / 20h45

ELANDIR / Musique celtique

Vendredi 24 mars / 20h30

LORD BETTERAVE / One-man-show / Humour

Dimanche 26 mars / 17h

ALMA SEFARADI / Classique

Samedi 1^{er} avril / 20h45

**RENAUD GARCIA-FONS TRIO / Jazz, musique du monde
Michel Faragalli 4TET : 1^{re} partie**

Jeudi 06 avril / 20h

LA HAINE / film de Mathieu Kassovitz, de 1995

Samedi 29 avril / 20h45

**GJON'S TEARS AND THE WEEPING WILLOWS / Pop
Concert anniversaire des 10 ans de l'azimut**



**Billetterie en ligne
sur www.l-azimut.ch**

Vendredi 12 et samedi 13 mai / 20h30

**AZIMUT COMEDY CLUB / par Jeremy Crausaz & Co / Humour
Spectacle anniversaire des 10 ans de l'azimut**

Jeudi 25 mai / 20h

ENTRE LAC ET VILLE / Conférence de Cindy Guyot

Samedi 27 mai / 20h45 porte 20h
JOSÉ BARRENSE DIAS / Musique brésilienne

Kenzo Nera et Pierre Gillet : 1^{ère} partie

Juin (date à confirmer)

AZIMUTKIDS

Les troupes de théâtre d'enfants et d'ados de l'azimut / Théâtre

Mis en scène par Anna Victoria Kaeslin



Décorations du « rond-point de la cascade » à Estavayer-le-Lac réalisées par les horticultrices du Secteur des espaces verts.

Manifestations

de janvier à mars 2023

Selon infos reçues officiellement au 05.12.2022

JANVIER

Jusqu'au 8 janvier	Itinéraire des crèches	Vieille Ville
Jusqu'au 31 janvier	Les bonshommes de neige en vadrouille	Vieille Ville
4 et 5 janvier	Pendaison de la perche	Vieille Ville
21 janvier	Marathon Indoors	Salle de la Prillaz

FEVRIER

11 au 13 février	Carnaval	Vieille Ville
------------------	-----------------	---------------

MARS

25 et 26 mars	Concert annuel de la Persévérance	Salle de la Prillaz
---------------	--	---------------------

THEATRE DE LA PRILLAZ

JANVIER - MARS 2023

Mercredi 18 janvier 2023 à 20h
LES TONTONS FARCEURS
Une comédie avec Philippe Chevallier

Mardi 24 janvier 2023 à 20h
UN CULOT MONSTRE
Une comédie avec et d'Olivier Lejeune

Mardi 07 février 2023 à 20h
DEUX JOURS POUR ROMPRE
Une comédie avec Sandrine Quétier

Mercredi 22 février 2023 à 20h
POUR LE MEILLEUR ET POUR LE PIRE
Une comédie avec Booder, R. Hampton

Mardi 28 février 2023 à 20h
L'EMBARRAS DU CHOIX
Comédie interactive !

Mercredi 08 mars 2023 à 20h
RENDEZ-VOUS A CAPRI
Une comédie avec Marie Fugain

Mardi 21 mars 2023 à 20h
ESPECES MENACEES
Déjà complète !

Réservations à l'Office du tourisme ou en ligne sur booking-corner/prillaz

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET ET NOTRE PAGE FACEBOOK

Le site Internet www.estavayer.ch est accessible sur ordinateur et avec une version adaptée pour smartphone.



Rejoignez-nous sur notre page Facebook Commune d'Estavayer. Des messages y sont régulièrement publiés (informations, photos, articles de journaux, etc.).



UN RÉSEAU ENCORE PLUS DENSE ET EFFICACE

NOUVEAUX HORAIRES ET PRESTATIONS DÈS LE 11 DÉCEMBRE 2022 tpf.ch/nouveautes

tpf.ch



IMPRESSUM

Textes: Commune d'Estavayer • Réalisation graphique: Anne Meyer Loetscher, graphiste à Estavayer • Impression: Media f imprimerie • Diffusion: 5'150 exemplaires en tous ménages, 4 éditions/an



Estavayer